Vie Municipale

Infos Voirie

Les travaux d'élargissement du virage chemin de St Jean sont en cours et en bonne voie de réalisation.

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable, depuis l'avenue de Yorktown jusqu'au chemin des Vergers, ont débuté par un premier tronçon de 70 m environ sur le chemin des Vergers. Ces travaux permettront d'augmenter les capacités du réseau afin d'implanter de nouveaux poteaux à incendie. Conscients des gênes occasionnées, nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.

Marquage Routier

- Réalisation de différents marquages routiers (places de stationnement et arrêt de bus).
- Parmi ces marquages, signalons la mise en place d' une traversée piétonne, allée du Dr Maffet suivi de pictogrammes piétons.
- Bien qu'il soit interdit de stationner devant les équipements de défense incendie, des marquages type «arrêt et stationnement interdit» ont été tracés au droit de certains poteaux et bouches incendies.

Police Municipale

Le service de la police municipale rappelle qu'il est interdit de stationner votre véhicule sur les emplacements des arrêts de bus, ainsi qu'à proximité des bouches à incendies.
Évitez la contravention... ! Le parking de l'Espace Guintran et ceux du cimetière offrent de nombreuses places en journée...

Divers

- L'étanchéité d'une toiture terrasse a été refaite à l'ancien hospice.
- La borne automatique rue de la Fontaine est à présent en fonction.
- Nos agents ont procédé au gaulage des marronniers et à l'élagage de nombreux arbres.
- Nettoyage du Monument aux Morts et des différentes plaques commémoratives par un sablage doux et une remise en peinture des écritures (Cimetière, Hôtel de Ville, RD2210 ch Perdu, Squares, Guintran, Chapelle, etc).
- Remise en état de l'intérieur du reposoir au cimetière.
- Bouton poussoir installé à la fontaine à côté de l'Hôtel de Ville.

Retour sur ...

La campagne de dératisation porte ses fruits avec une très forte diminution des sujets nuisibles. Si toutefois le problème persiste dans votre quartier, n'hésitez pas à contacter les services techniques au 04 92 60 35 75.

Théâtralement vôtre !

Samedi 13 Novembre à 20:30

Deux compagnies à l'honneur ce mois-ci : tout d'abord la Compagnie Vis-à-Vis qui change de style. Ayant construit sa réputation avec des mises en scène burlesques de pièces classiques, elle a opté cette saison pour le style boulevard tout en conservant des influences moliéresques, et vous présente sa nouvelle création: «3 HOMMES ET 6 FEMMES», composé de 2 pièces courtes, traitées sur fond d'adultère :
«Le blaireau»: Un homme, Justin, dans la chambre de Madame, doit se cacher car le mari revient. Un serviteur zélé, Gaston, s'occupe de cacher Justin quand Monsieur surgit... Mais qui sert qui ?

«Les nuits sont toujours trop courtes à Harlem» : Quel rapport peut-il y avoir entre 2 parisiennes déjantées, une cultivatrice trop serviable, une nonne, une femme enceinte et une huissière pointue ? Quel rapport peut-il y avoir avec le titre ? Joie et rires assurés pour la soirée.

Samedi 27 Novembre à 21:00

Enfin l'Aventure Théâtre Compagnie avec la pièce «23 DECEMBRE»
Dans une petite ville allemande, la rencontre nocturne de Siggy, pasteur d'une église protestante, et de Tomas, écrivain renommé en manque de repères existentiels. Entre ces deux êtres que tout sépare a priori : la culture, le mode de vie et les valeurs, la nuit va aller d'incompréhensions en espérances, de complicités en colères.
D'autant que la fille de Siggy vit une adolescence compliquée et voit en Tomas le retour des fantômes de son père trop tôt décédé.

«Après plusieurs pièces qui m'avaient vu plonger dans le tumulte des âmes tourmentées («Séjour pour 8 à Tadécia», «Éloge du père qui m'assassina», «Échafaudages»); j'ai ressenti le besoin de revenir à une forme de légèreté où le mal-être peut avoir la politesse de l'humour. Où les questions existentielles n'empêchent pas la gaieté de trouver sa place. Où le manque d'amour n'est pas un obstacle à l'espérance. Oui, «23 Décembre» est un texte à l'ambition joyeuse, comme si il m'apparaissait avec l'expérience de la vie et de la scène que la meilleure réponse à nos agitations demeurait l'indulgence...» Luc Girerd.

Entrée Libre
pour ces deux soirées à la
Salle des Fêtes Francis Ponge

Proposé par la Commission Culture Municipale

Vipère d'Orsini

Le programme européen de conservation du plus petit serpent d'Europe a démarré en août 2006 sur le site Natura 2000 des Préalpes de Grasse et s'achèvera en avril 2011. Un bilan global des actions menées sur l'ensemble des sites vous sera présenté **le jeudi 4 novembre à 18:00, salle du conseil municipal.**

Concours Fenêtres Noël

Depuis quelques années, à l'occasion des fêtes de Noël, le village du Bar sur Loup s'illumine...
Le concours de décors de Noël est, cette année encore, renouvelé. Le principe est simple : votre maison, porte ou fenêtre sont visibles de la rue ? Laissez libre cours à votre imagination : guirlandes, crèches, décorations florales et autres décorations de Noël... Vous trouverez le formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie.

Bibliothèque & Ludothèque

L'automne, un bout de canapé, un bon bouquin... Pour l'automne, la nature s'en est chargée, le canapé, vous en avez tous un chez vous (ou le bon vieux fauteuil, à défaut !) mais pour le bouquin... Avez-vous le réflexe bibliothèque ?
Alors n'hésitez plus, Frédérique vous y attend les mardis, vendredis et samedis de 8:30 à 12:00, ainsi que le mercredi de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 18:00. Passez par l'avenue de Yorktown, empruntez la légère pente qui vous amènera dans cet espace dédié aux livres adultes ou jeunesse, ainsi qu'aux jeux.
Pour plus d'infos : biblio@lebarsurloup.fr ou le 04 92 60 35 88.

C.C.A.S.

Cette année encore aura lieu la rencontre annuelle avec les anciens du village (âgés de plus de 70 ans). Les personnes qui ne pourront se joindre à la fête recevront un panier de Noël mis à leur disposition en mairie. Nous sommes en préparation de cet événement attendu par beaucoup et nous vous en donnerons tous les détails dans le prochain mensuel.

Médaille de la Famille Française

Si vous souhaitez obtenir la Médaille de la Famille, il faut avoir eu 4 enfants de nationalité française et dont l'aîné doit avoir au minimum 16 ans.
Vous devez retirer un dossier en mairie et le remettre avant le 31 décembre 2010.
Suite à cette démarche une médaille et un diplôme seront remis aux familles par l'Union Départementale des Associations Familiales au printemps prochain.

Y-en a marre !

Eh zut !, J'ai encore marché dedans ! C'est vraiment « dég……. » … C'est infect !
Qui d'entre nous peut se vanter de n'avoir jamais une fois dans sans vie prononcer ces quelques mots.
Pourtant, les «crottes» de nos animaux à quatre pattes, puisqu'il faut bien appeler un chat, un chat - et sur ce registre, les matoux de nos rues sont plus respectueux de nos semelles que leur confrères aboyeurs...! - ne sont pas une fatalité.
Il s'agit avant tout d'éducation, de civisme, de «bonne habitude» pas si compliquée que cela à prendre : un gant, un sac plastique qui sert de «pince» et que l'on retourne une fois l'objet du délit ramassé, un petit noeud au sac et hop... dans la poubelle.
Nos rues et trottoirs retrouveraient en hygiène et en esthétisme ce que notre ego gagnerait en simplicité : il n'y a aucune honte à ramasser la crotte de son toutou préféré ! Il a sa place au village mais son propriétaire a aussi quelques devoirs : à commencer par celui du ramassage !

Village

Récompense

C'est une cérémonie des plus sympathiques qui s'est déroulée récemment en mairie : la remise de la Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports, à l'une de nos concitoyennes, Mme Maryse Benoit, honorée ainsi pour son dévouement et son investissement au sein du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Alpes Maritimes. Plus de trente années ainsi récompensées, cela méritait ce p'tit clin d'oeil dans Lou Cougùou, ainsi que tous nos encouragements : bravo Maryse !

Boulangerie Euzière

Votre boulanger vous informe de ses jours et heures d'ouvertures : du mardi au dimanche matin de 6:00 à 12:30 et de 16:00 à 19:30, le lundi sera désormais son jour de repos hebdomadaire.

Nouveaux Commerces

- Le dimanche après-midi, place de la Tour, vente ambulante de socca et de poulets grillés.
- Avenue Amiral de Grasse (à coté du salon Lovely Coiffure), ouverture prochaine d'une épicerie bio, sandwiches, dépôt de pain...
- La vente des légumes bio, chemin de St Jean est momentanément arrêtée. En cause, la conformité d'accueil des lieux au public.

Vacances

Jean-Marc Boucherie sera absent les trois derniers jeudis de novembre pour des vacances bien méritées...

Dossier : Monoxyde de Carbone

Qu'est ce que le monoxyde de carbone (CO) ?

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel qui intoxique gravement chaque année 5000 personnes, dont 90 en décèdent.

Quels sont les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone ?

Tous les appareils qui fonctionnent avec une énergie combustible comme le bois, le charbon, le gaz (naturel, butane, propane), l'essence, le fuel, l'éthanol. Il peut s'agir :
- d'appareils de chauffage, de production d'eau chaude, de décoration ou de bricolage.
- d'une cuisinière
- d'un appareil de chauffage d'appoint
- de poêles ou convecteurs
- de moteurs de groupe électrogène, appareil bricolage
- de cheminées et d'inserts

Pourquoi peut-on s'intoxiquer au monoxyde de carbone dans son logement ?

Les intoxications au monoxyde de carbone surviennent : si les appareils de chauffage et de production d'eau chaude sont mal entretenus car les combustibles (bois, charbon, gaz, essence, fuel, éthanol) y brûlent mal ; s'il y a une mauvaise ventilation dans le logement, surtout dans la pièce où est installé l'appareil à combustion ; si le conduit de fumée n'a pas été ramoné régulièrement : les produits de combustion ne peuvent pas s'évacuer correctement vers l'extérieur et risquent de refouler à l'intérieur du logement ; si les appareils ne sont pas utilisés conformément aux prescriptions du fabricant.

LE MONOXYDE DE CARBONE
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :
FAITES VERIFIER ET ENTRETENIR
avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
RESPECTEZ
le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
AÉREZ
au moins 10 minutes par jour
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.
Plus d'information sur www.prevention-maison.fr
inpes

Comment éviter les intoxications dans mon logement ?

Avant chaque hiver : faites vérifier vos installations par un professionnel qualifié : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts, poêles... Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an. Pendant tout l'hiver : aérez votre logement, ne bouchez jamais les entrées d'air, respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi par le fabriquant.

En période de grands froids : n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc. N'utilisez pas les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Si vous venez d'acquérir ou d'installer un nouvel appareil de chauffage, veillez à vous assurer auprès d'un professionnel qualifié de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service.

En cas de coupures d'électricité : installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos. Ils ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur. En période de redoux si vous disposez d'un appareil dans lequel il est possible de laisser couver le feu (ex : poêle au charbon) : ne laissez pas couver le feu de votre poêle s'il est annoncé une période de redoux.

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements, c'est peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Il provoque deux types d'intoxication : l'intoxication faible ou chronique qui se manifeste par des maux de tête, des nausées et de la fatigue, l'intoxication grave et rapide qui entraîne des vertiges, troubles du comportement, pertes de connaissances, coma voire décès.

Source : Direction générale de la santé

NUMÉROS UTILES

MAIRIE Tél : 04 92 60 35 70 - Fax : 04 93 42 93 64
Jours et heures d'ouverture :
les mercredis et vendredis : 8.30 - 12.30
les lundis, mardis et jeudis : 8.30 - 12.30 et 13.30 - 16.30

Police Municipale	04 92 60 35 76
Permanence Police Municipale	06 80 36 24 78
GENDARMERIE	04 93 42 40 06
OFFICE DE TOURISME	04 93 42 72 21
BIBLIOTHÈQUE	04 92 60 35 88
ÉCOLE MATERNELLE	04 93 42 90 31
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	04 93 42.90 65
GARDERIE SCOLAIRE	
04 93 09 41 01 et 06 79 35 16 26	
Relais Assistantes Maternelles Itinérant	04 97 18 70 82
TRÉSORERIE	04 92 60 38 00
POSTE Courrier	3631
POSTE Banque Postale	3639
POMPIERS	18
CASERNE LE BAR SUR LOUP	04 93 42 74 14
PRESBYTÈRE Catholique	04 93 42 70 11
PRESBYTÈRE Protestant	04 93 36 40 42
SAMU (Nice)	15
CASA	
N° Encombrants	0800 20 77 79
Déchetterie Valbonne	04 93 12 35 60
Déchetterie Tourrettes/ Loup	04 93 24 19 77
SERVICES DE SANTÉ	
Dr Develey Médecin	04 93 42 56 22
Dr Lemaître Médecin	04 93 42 90 43
Dr Marty Médecin	04 93 42 55 51
Cabinet Dr Guimont - Dr Vial Dentistes	04 93 42 58 32
Dr Cognacq Pharmacie	04 93 42 41 02
M. Deram Infirmier à domicile	04 93 09 35 16
Cabinet Bonnet-Crut Infirmiers à domicile	04 93 09 44 33
Kinésithérapeutes	04 93 42 46 96
Cabinet Chatelain, Sadoul, Pereyron, Boisserpe	
Mme Tretener Pédicure Podologue	04 93 42 71 13
M. Corbonnois Ostéopathe	06 16 32 00 76
M. Pereyron Ostéopathe	04 93 42 46 96
Les Orangers Maisons de Retraite	04 93 40 68 00
GARAGES - MÉCANIQUE AUTOMOBILE	
M. Mendez Garage Barois	04 93 42 42 20
M. Garcia Mécanicien à domicile	06 03 79 82 12
Taxi Guillen	04 93 09 40 64 ou 06 08 23 36 62
COMMERCES	
Épicerie Minetti	04 93 42 41 04
Boulangerie Euziere	04 93 09 40 44
Boulangerie Maïa	(04 93 42 46 45)
Tabac «L'encrier»	04 93 42 74 88
Supérette Casino	04 93 42 41 05
Coiffure Lovely	04 93 42 47 89
ARTISANAT	
Potier Mme Haemish	04 93 42 56 00
Atelier Galerie Talata	06 63 41 60 96
SERVICES	
Coiffeur Mixte à domicile, Pierre Bernard	04 93 60 71 55
RII Services Yves Falchetti	06 62 77 55 79
Bar sur Loup Immo	04 93 40 70 44
Ent. Paradisio Jardins	06 24 55 34 28
Électricité	06 64 90 83 73
Plomberie	06 60 05 48 20
Concept Informatique	06 29 66 59 10
Les Jardins St Clément	04 93 09 41 36
Solaire Installateur agréé	04 93 42 46 15
Prestige Peinture	06 62 14 81 13
SOS Infomatech	06 21 09 94 70
Helios Electricité	06 59 01 79 31
Alu Provence	04 93 09 84 25
Photographe Mélanie Mélot	06 98 31 65 55
RESTAURATION - HÉBERGEMENTS	
L'École des Filles (fermé dim soir et lun)	04 93 09 40 20
La Jarrerie (fermé mardi et merc)	04 93 42 92 92
Pé.P Pizza (à emporter sauf le jeudi)	04 93 60 19 82
Le Michelangelo	04 89 35 51 66
L'Hostellerie du Château (fermé merc)	04 93 42 41 10
Camping des Gorges du Loup	04 93 42 45 06
CHAMBRES D'HÔTES	
Bastide St Christophe	04 93 42 95 08
La Teranga	04 93 09 43 75
La Thébaïde	04 93 42 41 19
LOISIRS	
Ascendance (Parapente)	04 93 09 44 09
Monster Paint Ball	06 81 76 31 38
Disk Jockey Animation, Pierre Bernard	04 93 60 71 55

Le Bar sur Loup

Lou Couzìou

Au printemps de l'hiver, le mois sera théâtre...!

Novembre 2010 n°119

Le Bar sur Loup
Théâtre à la salle Francis Ponge
Samedi 27 Novembre 2010 à 21h00
Entrée Libre
Soirée proposée par la Commission Culture

Le Bar sur Loup
Théâtre à la salle Francis Ponge
Samedi 13 Novembre 2010 à 20h30
Entrée Libre
Soirée proposée par la Commission Culture

Agenda du mois

Jeudi 4 : Réunion publique VIPÈRE ORSINI
Jeudi 11 : Commémoration de l'Armistice de 1918
Samedi 13 : Théâtre avec la Compagnie Vis-à-Vis
Samedi 20 : Repas et Bal, soirée organisée par Le Bar en Fête
Samedi 27 : Théâtre avec Aventure Théâtre Compagnie

Agenda repris en pages intérieures ou en pages «infos associatives»

Bulletin d'Informations Municipales
édité par l'Office Municipal du Tourisme
Tel : 04 93 42 72 21 - Fax : 04 93 42 92 60
Courriel : tourisme@lebarsurloup.fr
Site web : www.lebarsurloup.fr
Directeur de Publication : Richard Ribero
Équipe de rédaction : Commission Communication
Imprimé à : Suissa Imprimerie, 06620 Le Bar sur Loup
N° ISSN : 1296-9400 Dépôt légal effectué le 30 septembre 2010
Tirage 1300 exemplaires. Publication gratuite